



COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 28 août 2018

Alerte météorologique Vigilance orange orages

Le département de la Vienne a été placé en vigilance orange ce mardi 28 août 2018 pour des orages prévus en fin de soirée et nuit de mardi à mercredi.

L'épisode orageux est relativement bref (2h maximum) mais localement fort avec :

- de violentes rafales de vent pouvant atteindre 80 à 100 km/h,
- des chutes de grêle localement fortes,
- des cumuls de pluie pouvant localement atteindre 20 mm en très peu de temps (moins de 1h),
- et une activité électrique intense.

Une accalmie est prévue en cours de nuit par le sud.

Cette situation orageuse active est susceptible de donner des phénomènes violents en de nombreux endroits.

CONSEQUENCES

Ces violents orages sont susceptibles de provoquer localement des dégâts importants, notamment sur l'habitat léger et les installations provisoires.

Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.

Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

CONSEILS DE COMPORTEMENT

A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.

Ne vous abritez pas sous les arbres.

Évitez les promenades en forêts.

Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.

Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Ces éléments d'information sont également disponibles et réactualisés :

- sur le serveur vocal de Météo France au 05 67 22 95 00 (gratuit),
- et sur le site de vigilance : <http://france.meteofrance.com/vigilance/>

Contact presse

Valérie COURRECH – Responsable du Service de Communication Interministérielle – Préfecture de la Vienne –
valerie.courrech@vienne.gouv.fr – 06.15.56.12.84